

REVUE CLINIQUES

CONSIGNES REDACTIONNELLES AUX AUTEURS

COMMENT ECRIRE DANS LA REVUE CLINIQUES...

Dès que l'argument est disponible, il est envoyé lors d'appels à contributions avec l'indication de la date de parution prévue et la **date limite impérative de remise des textes**. Les arguments sont aussi disponibles sur le site de l'APSPI (Association de Promotion des Soins Psychiques en Institutions), <http://apspi.net/publications>, et celui des éditions érès : www.editions-eres.com

Les textes doivent être envoyés par mail en fichier Word (.doc) au secrétariat de rédaction de la revue *Cliniques* : **revue.cliniques@apspi.net**

Les articles destinés à la publication dans la revue *Cliniques* doivent satisfaire à un certain nombre de conditions de fond comme de forme.

CONDITIONS DE FOND

- L'article doit être en adéquation avec la **ligne éditoriale** : La Revue *Cliniques*, revue de l'Association de Promotion des Soins Psychiques en Institutions (A.P.S.P.I), publie deux fois par an un ensemble d'articles scientifiques, théorico-cliniques (études de cas, Revue de littérature, recherches en cours...) et tient son originalité de sa ligne éditoriale centrée sur la pratique des soins psychiques et psychothérapeutiques dans le champ de la clinique institutionnelle. Les deux numéros annuels explorent une même thématique déclinée en différentes problématiques afférentes et ce afin d'offrir aux lecteurs une réflexion approfondie, argumentée et diversifiée. En outre, afin d'ouvrir le dialogue à l'international, la revue accepte des textes en anglais et/ou des recherches ayant eu cours dans des institutions d'autres pays que les seuls francophones.

Pluridisciplinaire du fait de son objet d'étude, mais aussi de la composition des équipes éditoriales et des contributions retenues, elle souhaite nourrir un dialogue entre praticiens de divers horizons et s'inscrit au carrefour de différents courants de pensées. Résolument attachée aux héritages théorico-cliniques qui ont nourri les professionnels depuis des décennies, créée par des praticiens psychologues, la revue *Cliniques* est aussi soucieuse de prendre en compte les dernières avancées quant à la psychopathologie rencontrée sur ce terrain clinique singulier et les innovations en matière de dispositifs de soin. Le travail de relecture du comité scientifique et du comité de lecture international, essentiellement composés de professionnels cliniciens et d'universitaires, permet une validation en double aveugle. Ancrée dans la réalité institutionnelle du soin pluridisciplinaire, elle constitue donc un outil d'information et une source de référence pour les équipes de soins, les chercheurs et les étudiants.

- L'article doit être en adéquation avec le **thème du numéro**.
- L'article doit discuter **les enjeux cliniques en institution et/ou éclairer les professionnels dans leurs pratiques institutionnelles**.
- La revue *Cliniques* publie des articles de différents types :
 - **Recherche** : les articles de type recherche peuvent inclure des études quantitatives ou qualitatives et des études de cas.
 - **Revue de littérature** : ces articles doivent se focaliser sur les implications cliniques de perspectives théoriques, les approches diagnostiques, ou sur des méthodes innovantes dans l'évaluation ou le traitement.
 - **Nouvelles de la recherche** : la revue peut offrir une tribune aux universitaires qui souhaitent mettre leurs travaux et principaux résultats en lien avec le thème du numéro.
- L'article doit pouvoir être lu par les praticiens de tous les champs professionnels qui composent les équipes de soins en institution : il doit donc être **accessible dans son écriture tout en restant rigoureux et ambitieux dans les notions théoriques qu'il discute**.
- L'article proposé doit **respecter les enjeux posés par le secret** professionnel (non reconnaissance du patient par des tiers, pas d'éléments à caractère diffamatoire...).
- L'article **ne doit pas avoir été antérieurement publié dans une autre revue**, ni prévu pour une autre publication.

INFORMATION SUR LE CIRCUIT D'UN TEXTE POUR LES VALIDATIONS :

Etape n°1 : Validation du texte par le Comité de Rédaction pour son adéquation avec la ligne éditoriale et le thème du numéro et premières indications de modifications laissées à la discrétion de l'auteur (précisions théoriques, respect des consignes rédactionnelles et de la ligne éditoriale...).

Etape n°2 : Validation en double aveugle par deux membres du Comité Scientifique et du Comité de lecture internationale (membres fixes des Comités ou professionnels « experts » dans le domaine exploré par l'article, sollicités ponctuellement). Les membres de ces Comités peuvent donc demander de nouvelles modifications avant validation définitive de l'article.

Etape n°3 : Vérification par le Comité de Rédaction de la bonne prise en compte par l'auteur des modifications demandées par les Comités Scientifique et de lecture internationale.

Etape n°4 : Validation par l'auteur des épreuves de son article envoyées par l'éditeur.

- L'article doit s'inscrire en cohérence avec **l'éthique de publication** (<https://apspi.net/uploads/documents/ethiqueFr/201807064708Ethique%20publication%20Cliniques%202016.pdf>)

- En cas de publication de l'article, l'auteur s'engage à céder les droits d'auteurs liés à l'article en renvoyant dûment signée aux éditions éres une lettre d'accord qui lui sera préalablement remise.

CONDITIONS DE FORME ET REGLES TYPOGRAPHIQUES

- **Longueur** : La longueur moyenne souhaitée pour les articles à paraître dans la revue *Cliniques* est de **25 000 signes typographiques** (en comptant les espaces et les notes de bas de page mais hors résumé et bibliographie).

- **Titre, résumé et mots clés français/anglais** : Le titre, le résumé comme les mots clés doivent être traduits en anglais et apparaître en début de texte juste après le titre en français. Après le titre, doivent également figurer les **nom et prénom** du ou des auteur(s), leur fonction, leur lieu d'exercice ainsi que leurs **adresses électronique et postale**.

- **Résumé** : il ne devra pas excéder **800 signes typographiques** (environ 7 à 9 lignes) et devra **indiquer clairement le contenu de l'article** : l'objectif de la recherche et/ou de la problématique posée, la méthodologie et/ou la théorie sur laquelle l'article s'appuie, ainsi que les principaux résultats. Il devra en outre être **écrit au style indirect** : « L'auteur expose... » et non « Je ... » et rédigé sans alinéa.
- **Mots-clés** : **Entre trois et six**. Il est important de bien les choisir puisque ce sont des indicateurs de contenu à l'intention des lecteurs effectuant une recherche. Vous pouvez consulter la base de données d'Ascodocpsy afin de savoir si vos mots clés correspondent à des mots répertoriés :
<https://www.ascodocpsy.org/santepsy/index.php>

- **Style éditorial** :

- Limiter les **notes de bas de page**. Les références bibliographiques sont toujours présentées à la fin du document dans la section bibliographie. La numérotation des notes commence au début du texte (et non au début de chaque page).

- Limiter l'usage des **italiques** et des **guillemets**.

- Limiter les italiques aux termes étrangers, sauf pour les locutions latines entrées dans le langage courant (a priori, a posteriori...) et aux titres d'ouvrages, exemple : *Névrose, psychose et perversion*.
- Réserver les guillemets aux citations.

- L'usage veut que l'on écrive **en lettres les chiffres jusqu'à 9 et en chiffres à partir du nombre dix**.

Normes des citations dans le corps du texte

- **Nom d'un auteur cité dans le texte** : La règle générale est de **ne citer que le nom des auteurs et pas leurs prénoms**.

Exemple : Selon Winnicott (1971)

Toutefois, pour différencier des auteurs portant le même nom de famille et éviter toute confusion, il peut être préférable d'ajouter l'initiale du prénom.

Exemple : (A. Freud, 1936)

Lorsque le texte cité est coécrit par plusieurs auteurs :

Exemples : - 2 auteurs : Ogden et Gabbard (2010)

- 3 auteurs et plus : Riand et al. (2019)

Année de publication : La date de publication doit être indiquée **entre parenthèses**.

Pour un texte traduit ou réédité et cité dans le corps du texte, **indiquer entre parenthèses l'année du texte originel**. L'année d'édition consultée est reportée dans la bibliographie à la fin de la référence.

Dans un même paragraphe on ne répète pas la date s'il est clair qu'il s'agit d'un même travail. En revanche, si une même source est citée à distance et que cela peut causer de la confusion, privilégier la répétition de l'auteur et de la date plutôt que le terme « ibid ».

S'il n'y a pas de date de parution, mettre l'abréviation « s.d. » (*sine datum*) à la place de l'année.

- **Numéros de pages** : Lorsque l'on cite une partie spécifique d'un texte, il convient d'indiquer les numéros de page.

Pour une page : « p. »

Pour plusieurs pages : « pp. », suivi d'une plage de pages séparées par un trait d'union.

- **Citations et paraphrases** :

Il n'est pas nécessaire d'indiquer la page lorsqu'on résume l'idée générale d'un auteur.

Exemple : L'identification projective selon Klein (1946)...

La page est nécessaire si l'on cite ou paraphrase un auteur.

Exemple : « Par l'externalisation, le corps, sa surface et son image deviennent les remparts perceptifs contre le travail de représentation » (Morel, 2020, p. 125).

Citations directes des propos d'un auteur :

Elles doivent être entre guillemets (mais pas en italique) et faire référence à un élément de la bibliographie. Le nom de l'auteur ainsi que l'année de publication et la page citée doivent figurer entre parenthèses de la manière suivante : (Nom de l'auteur, année, p. X ou pp. X-X).

Exemple : (Lacan, 1966, p. 47)

NB : Les citations du texte original doivent être relativement courtes (cf. l'article L. 122-5 du Code de la propriété intellectuelle ainsi que l'article 10.1 de la Convention de Berne). Les citations servent à étayer, éclairer une discussion, un développement, une argumentation formant la matière principale du propos. L'usage veut que l'on n'excède pas 6 à 8 lignes au maximum.

Si l'on supprime un ou plusieurs mots dans une citation, il convient de les remplacer par [...]

Exemple : « La clinique d'inspiration psychanalytique dans les centres de consultation pour l'enfant et l'adolescent a d'abord conservé un modèle médical qui faisait reposer l'organisation des dispositifs de soin [...] sur une indication à partir d'un diagnostic » (Chervet, 2020, p. 29).

Normes dans la bibliographie

La liste complète des références citées dans le texte figurera à la fin de l'article sous la rubrique « Bibliographie ». La liste doit correspondre uniquement aux œuvres citées.

La liste doit apparaître par ordre alphabétique (sans numérotation) et selon les normes APA. Lorsque la liste de références présente plusieurs documents d'un même auteur, celle-ci doit se présenter en ordre de publication débutant par la plus ancienne. Si plusieurs documents sont publiés la même année, il est nécessaire d'attribuer une lettre après l'année (a, b, c...).

- **Auteurs** : Le nom de l'auteur apparaît en premier suivi d'une virgule puis de l'initiale du prénom suivi d'un point. Si une référence comprend plusieurs auteurs, vous devez nommer **tous les auteurs** jusqu'à un maximum de 20.

Type de document	Normes bibliographiques
Article de périodique	<p>Nom, P. (année). Titre de l'article. Titre du périodique, volume(numéro), plage de pages.</p> <p>Pinel, J.P. (2018). La haine de l'internat. <i>Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe</i>, 2(2), 75-87.</p> <p>S'il n'a pas de volume, il faut inclure « pp. » avant la plage de pages. Si l'article est rédigé, a été accepté pour publication par une revue mais n'a pas encore été publié, il faut indiquer qu'il est sous presse à la place de la date entre parenthèses.</p>
Livre	<p>Nom, P. (année de la publication originale). Titre du livre (édition ou volume). Maison d'édition, année de l'édition consultée.</p> <p>Winnicott, D. W. (1971). <i>Jeu et réalité</i>. Gallimard, 1975.</p>

<p>Chapitre de livre</p>	<p>Nom, P. (année). Titre du chapitre. In P. Nom* (dir.), Titre du livre (édition, volume, plage de pages). Maison d'édition.</p> <p>Bismuth, A. (2007). Une pratique de l'éthique en psychiatrie adulte. In O. Bourguignon (dir.) <i>Ethique et pratique psychologique</i> (pp. 91-104). Mardaga.</p> <p>*seulement si le chapitre a un auteur différent</p>
<p>Congrès, colloque ou conférence</p>	<p>Nom, P. (Date de la conférence). Titre de la présentation [Type de présentation]. Nom de la conférence, du congrès ou du colloque. Lieu. URL</p> <p>Platel, H. (2014, 11 octobre). Neurosciences et musique, comment la musique modifie notre cerveau ? [Conférence]. Journée sciences et musique, Le Diapason à Rennes. https://www.lairedu.fr/media/video/conference/3-neurosciences-musique-comment-musique-modifie-notre-cerveau/</p>
<p>Mémoire et thèse</p>	<p>Nom, P. (année). Titre [Mémoire de maîtrise non publié ou Thèse de doctorat non publiée]. Université.</p> <p>Antigny, C. (2018). Le travail du tiers dans l'institution : fonctionnement d'une cellule psychologique interne [Thèse de doctorat non publiée]. Sorbonne Paris Cité.</p> <p>Si le mémoire ou la thèse sont consultés en version électronique, indiquer la banque de données ainsi que le DOI ou URL à la fin.</p>
<p>Site et page internet</p>	<p>Nom, P. (année, jour mois). Titre du document. Nom du site. Consulté le jour mois année sur URL</p> <p>Roussillon, R. <i>Le travail de symbolisation</i>. Exploration en psychanalyse. Consulté le 09 mai 2021. https://reneroussillon.com/le-travail-de-symbolisation/</p>

- **DOI et URL** : Un DOI (Digital Object Identifier) est un système d'identification permanent d'un document en ligne. C'est un code alphanumérique de plus en plus utilisé dans une référence à la place de l'adresse URL qui peut changer souvent. Pour retrouver un document référencé avec un DOI, aller sur le site <https://dx.doi.org/> et indiquer le numéro DOI de l'article recherché.

- **Abréviations** :

- (Éd. ou Éds) : éditeur
- (dir ou dirs..) : sous la direction de
- 2e éd. : deuxième édition
- (Trad.) : traduction
- (s.n.) : sans nom de l'éditeur (sine nomine)
- (s.d.) : sans date (sine datum)

MATRICE DU DOCUMENT

TITRE DE L'ARTICLE EN FRANÇAIS (Palatino linotype, Taille 16, majuscule, gras, italique, souligné)

TITRE DE L'ARTICLE EN ANGLAIS (Palatino linotype, Taille 16, majuscule, gras, italique, souligné)

Prénom et Nom de l'auteur, fonction,

Lieu d'exercice

Adresse postale

mail

(Palatino linotype, Taille 12, minuscule, italique)

Résumé : Palatino linotype, Taille 10, minuscule

Mots Clés : Palatino linotype, Taille 10, minuscule

Abstract : Palatino linotype, Taille 10, minuscule

Keywords : Palatino linotype, Taille 10, minuscule

Corps du texte (Palatino linotype, Taille 12, minuscule, sans interligne)

BIBLIOGRAPHIE